
Bulletin de l'Union des Physiciens

Association des professeurs de Physique et de Chimie

Où en sont la physique et la chimie au collège ?

par Jean JOURDAIN

«Oui, la physique et la chimie vivent toujours au Collège», tel était le titre de l'éditorial du B.U.P. n° 746 de juillet-août-septembre 1992.

LA SITUATION DEUX ANS APRÈS

A la suite de la suppression des sciences physiques en sixième et cinquième, les Groupes Techniques Disciplinaires de physique et de chimie ont élaboré de nouveaux programmes pour les classes de quatrième et de troisième ; parallèlement, de nouveaux programmes ont été écrits pour les classes de seconde, première et terminale.

En septembre 1993, le nouveau programme de quatrième a commencé à être enseigné, dans des conditions très variables selon les académies (crédits variant de zéro à douze mille francs, stages plus ou moins organisés), et même à l'intérieur de chaque académie (problème des effectifs). En septembre 1994, quand ces lignes seront lues, l'enseignement du nouveau programme de troisième aura débuté, sans doute dans des conditions toujours très variables.

A propos des effectifs, rappelons que les G.T.D. avaient conçu les programmes pour un enseignement dispensé à des groupes à effectifs réduits (dix-huit maximum) mais que la phrase le précisant a disparu lors de la rédaction définitive qui a été publiée au B.O. Seule une circulaire du Directeur des Lycées et Collèges parue en janvier 1993 incitait les Principaux à faire des groupes pour une partie de l'horaire, avec les classes d'effectif supérieur à vingt-quatre élèves. Chaque fois que ce problème est évoqué devant des représentants du Ministère (comme par exemple lors du regroupement national des formateurs pour le programme de troisième), il est toujours fait allusion à la « crise » qui ne permet pas de lui trouver des solutions ! Pourtant, nous savons que de nombreux « néo-certifiés » - dont le nombre aura encore augmenté à cette rentrée -, enseignent les mathématiques en collège ou même en lycée professionnel, ou restent en attente de remplacement pendant des mois, voire l'année entière.

Cependant de nombreux témoignages venus des différentes académies montrent que l'énorme investissement personnel des collègues (y compris de tous les formateurs MAFPEN) a permis de mettre en place ces nouveaux programmes et d'assurer leur réussite.

Oui, la physique et la chimie vivent encore au Collège, mais dans quelles conditions et avec quel avenir ?

Nous attendions toujours la réflexion promise en 1990 sur l'enseignement expérimental et technologique en sixième et cinquième. La consultation qui a conduit à l'élaboration du « Livre Blanc des Collèges » nous a permis de rencontrer l'Inspecteur Général BOUCHEZ, chargé de sa rédaction : nous avons défendu le rôle de notre discipline au Collège, en particulier dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire, et développé sa spécificité par rapport aux disciplines voisines tout en revendiquant des conditions matérielles correctes pour l'enseigner.

DE NOUVELLES INCERTITUDES

Le 9 mai 1994 les cent cinquante-cinq propositions du « Nouveau Contrat pour l'École » ont été publiées. Parmi celles consacrées au Collège, certaines ont attiré notre attention.

Première incertitude : les cycles (proposition 26)

Actuellement, la physique et la chimie sont enseignées dans le cycle d'orientation (quatrième et troisième) ; dans la proposition, il est

prévu trois cycles : sixième, cinquième-quatrième et troisième. D'où les interrogations :

- la physique et la chimie vont-elles encore être enseignées en quatrième et en troisième ?
- la physique et la chimie vont-elles être enseignées à partir de la cinquième, avec le nouveau cycle, ou seulement en troisième ?
- y aura-t-il un enseignement expérimental en sixième ?

Seconde incertitude

La proposition 43 indique la création d'une option «approfondissement des sciences expérimentales» en troisième, aux côtés d'une option «approfondissement de la technologie» et d'une option «grec».

Va-t-on vers des filières, une spécialisation dès la troisième ? Qu'advient-il alors de la seconde indifférenciée ?

Y aura-t-il un enseignement de physique et de chimie dans le tronc commun, permettant de suivre la même seconde, quelle que soit l'option prise en troisième ?

Comment un élève pourra-t-il choisir l'option de troisième s'il n'a pas eu d'enseignement dans notre discipline avant ?

Troisième incertitude

Des rumeurs laissent penser que les sciences physiques pourraient ne pas être reconnues comme une discipline au Collège, mais être intégrées à un «champ disciplinaire» plus vaste incluant en particulier la technologie.

DES PROPOSITIONS

Il y a de quoi être inquiet et nous avons rapidement fait parvenir remarques et propositions au cabinet du Ministre :

- les activités scientifiques expérimentales font partie intégrante de «l'apprentissage méthodologique» (proposition 40),
- l'enseignement scientifique au Collège (donc la physique et la chimie) participe aux «apprentissages fondamentaux» (proposition 41),
- la physique et la chimie participent à l'éducation civique (proposition 44), à l'apprentissage de la «lecture de l'image» (proposition 45),

– la culture ne se limite pas à la littérature, aux arts et aux sciences humaines.

Enfin :

– l'enseignement des sciences physiques, discipline différenciées ou non devrait apparaître dès l'école élémentaire et au plus tard en cinquième, tout en recherchant une complémentarité avec la biologie et la technologie,

– physique et chimie doivent être présentes dans le tronc commun de troisième.

L'AVENIR PROCHE

Une réflexion doit se renforcer dans l'association afin de pouvoir faire des propositions, y compris sur la structure générale de l'enseignement scientifique.

Le rôle des sections académiques et en particulier celui des correspondants académiques «collège» est évidemment important pour développer cette réflexion.

Par ailleurs, la «vie normale» continue : une enquête sur les conditions de mise en place du programme de troisième est prévue, un polycopié regroupant les articles les plus intéressants des B.U.P. anciens est programmé pour octobre. La réunion des correspondants collège académiques qui aura lieu le mercredi 23 novembre et l'atelier «collège» aux Journées de Limoges permettront de bâtir le dossier que nous devons donner au Cabinet du Ministre en décembre.

**Méfiance, «chat échaudé craint l'eau froide»,
détermination et mobilisation, ...
«oui la physique et la chimie veulent encore vivre au Collège».**

25 juin 1994